



BMW Clubsport Trophy
2CV Racing Teams

24H02 CV

10 - 11 - 12 octobre 2014

RÈGLEMENT PARTICULIER

Index

Chapitre I. Organisation.

- Article 1. Définition de l'épreuve.
- Article 2. Organisation.
- Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.
- Article 4. Officiels.
- Article 5. Timing de l'épreuve.

Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.

- Article 6. Pilotes.
- Article 7. Description des véhicules admis.
- Article 8. Laissez-passer – Cartes de fonction.
- Article 9. Assurance.

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

- Article 10. Essais – Qualification.
- Article 11. Grille de départ.
- Article 12. Procédure de départ.
- Article 13. Procédure d'intervention « Safety Cars ».
- Article 14. Procédure « CODE 60 ».
- Article 15. Divers

Chapitre I. Organisation.

Article 1. Définition de l'épreuve.

« **24H02 CV** » a le statut d'épreuve nationale OPEN. L'épreuve est composée :

- d'une course de 24H02 du Championnat de Belgique: « 2CV CUP 2014 »
- d'une course de 06H00 du Championnat « European VW FUN CUP »
- d'une course de 03H00 du Championnat « BMW ClubSport Trophy »
- d'une course Club de 3H00 du « BGDC 2014 ».

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par 2CV Racing Teams asbl en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, des prescriptions du RACB Sport, des règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats, séries et/ou coupes participantes composant l'épreuve ainsi que du présent règlement particulier et additionnel ainsi que de ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats, séries et/ou coupes 2014 figurent à l'adresse suivante : www.racb.com

De part leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve :

« 24H02 CV »

3.2 Autorité Sportive Nationale :

Royal Automobile Club of Belgium
RACB SPORT
Rue d'Arlon 53
1040 Bruxelles (Belgique)
Téléphone : +32 22 87 09 11
Fax : +32 26 75 61 19
Email : sport@racb.com

3.3 Organisateur - Promoteur:

2CV Racing Teams ASBL (N° entreprise BE 0891.559.959)
Rue PJ Antoine 109
4040 Herstal (Belgique)
Mail: info@2cvracingteams.be
Courrier à Guy Dupont
Bonnier du chêne 39
4041 Vottem (Belgique)
Gsm : +32 496 359 458 - Fax : +3243759597
Mail: g-dupont@live.be ou guy@2cvracingteams.be

3.4 Secrétariat et permanence :

Jusqu'au vendredi 10 octobre 2014 à 08h00: voir à Organisateur et Promoteur.
À partir du vendredi à 10h00, au circuit.

3.5 Date et lieu de l'épreuve :

10, 11 et 12 octobre 2014
Circuit de Spa-Francorchamps
Route du Circuit 55
4970 Francorchamps

3.6 Circuit :

Circuit de Spa-Francorchamps, 7003,93 m.
Sens de la course : sens des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement :

Les formulaires d'engagements pour chaque série devront parvenir au promoteur de la série avant la date prévue par le règlement de la série.

3.8 Durée des courses et horaires:

Voir timing en annexe

3.9 Durée du meeting :

Le Meeting commence avec les vérifications techniques et/ou administratives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin d'audition ;
- fin des vérifications administratives et/ou techniques d'après épreuve entreprises en conformité avec le code
- publication du classement officiel final

3.10 Vérifications sportives : voir timing en annexe, Lieu : 1^{er} étage bâtiment F1, Race control. Local 115

Le concurrent/pilote doit être titulaire d'une licence en cours de validité d'un degré minimal comme stipulé dans le Règlement Sportif de la série où il participe.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail à g-dupont@live.be ou par fax au +32 43 75 95 97 avant le 3 octobre et il recevra une convocation avec date et heure de passage par le RACB Sport. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION SPORTIVE.

Attention : Pour toutes les séries,

Les concurrents et pilotes ne peuvent pas faire l'objet d'une suspension de licence.

Les pilotes étrangers détenteurs d'une licence Nationale, doivent être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve. Cette obligation ne doit pas être faite pour les détenteurs d'une licence Internationale.

3.13 Vérifications techniques : voir timing en annexe. Lieu : Box 3 – 4 & 5 Pitlane F1.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail à g-dupont@live.be ou par fax au +32 43 75 95 97 avant le 3 octobre et il recevra une convocation avec date et heure de passage par le RACB Sport. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION TECHNIQUE.

3.14 Tableau d'affichage officiel : Paddock F1 derrière boxes 1 & 2.

3.15 Essence :

Les concurrents doivent se fournir en carburant à la pompe située dans l'enceinte du circuit. Le transport du carburant dans les paddocks devra se faire avec l'encadrement d'une personne équipée d'un extincteur. Les infractions seront pénalisées par le Collège des Commissaires Sportifs. Les concurrents sont autorisés à ravitailler devant leurs stands respectifs et/ou voie des stands attribuée. Une note du SRI sera remise aux concurrents lors des vérifications techniques, elle sera de stricte application sous peine d'une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course.

3.16 Briefing :

La présence des pilotes et chef team pendant toute la durée du briefing est obligatoire, ils signeront une liste de présence.

Toute signature manquante sans dérogation du directeur de course sera sanctionnée par une amende de 50,00€.

Tout pilote n'ayant pu, pour des raisons de force majeure et ayant prévenu de son absence, devra, avant d'accéder à la piste, se présenter à la Direction de Course afin de recevoir le briefing.

3.17 Podium : La cérémonie de podium est obligatoire pour tous les pilotes étant parmi les 3 premiers du classement général et/ou parmi les 3 premiers de classe, division, classements spéciaux, etc.

3.18 Parc fermé : Paddock F1 – Au bout de la voie des stands F1 (intérieur du virage de la Source) ou en dessous du préau ou dans leur box en fonction des séries

Article 4. Officiels.

4.1 Direction de l'épreuve :

Directeur d'épreuve	Guy DUPONT	Lic. RACB	1993
---------------------	------------	-----------	------

4.2 Direction de course :

Directeurs de Course	Toutes séries	Guy DUPONT	Lic. RACB	1993
	VW FunCup	Laurent VOOGT	Lic. RACB	1426

Directeurs de course adjoints :	Philippe GODET	Lic. RACB	2411
	Antonio DA FONSECA(L)	Lic. ACL 20111/101	
	Bernard DELVENNE	Lic. RACB	2398
	Noël GEILENKIRCHEN	Lic. RACB	2495
	William WATTE	Lic. RACB	2651

<u>4.3 Secrétariat de l'épreuve :</u>	1er étage local 115		
	Emmanuelle FLAMMANG	Lic. RACB	3014
BGDC	Geneviève FORTHOMME	Lic. RACB	3125
VW FunCup	Nathalie DAUBREME	Lic. RACB	3183
	Vanessa BOUCHAT	Lic. RACB	3117

4.4 Commissaires Sportifs

Président :	Michel VRANCKEN	Lic. RACB	0550
Membres :	Jan DHONDT	Lic. RACB	2385
	Peter GEENS	Lic. RACB	3116
	Michel PIRNAY	Lic. RACB	0384
	Georges VANDENDRIESSCHE	Lic. RACB	0427

<u>4.5 Délégué technique :</u>	Victor HOUBART	Lic. RACB	2599
--------------------------------	----------------	-----------	------

<u>4.6 Service Médical :</u>	Dr. Christian WAHLEN	Lic. RACB	1047
------------------------------	----------------------	-----------	------

<u>4.7 Service de chronométrage :</u>	Michaël GOBLET (RIS)	Lic. RACB	2375
---------------------------------------	----------------------	-----------	------

<u>4.8 Commissaires de piste :</u>	CNCR Chef de file: Georges HEYNEN	Lic. RACB	2517
------------------------------------	-----------------------------------	-----------	------

<u>4.9 Commissaires de stands :</u>	CNCS Chef de file: Thierry JACOBS	Lic. RACB	0066
-------------------------------------	-----------------------------------	-----------	------

<u>4.10 Sécurité : Union Mécanisée de Spa :</u>	Alain DELAUNOIS	Lic. RACB	2666
---	-----------------	-----------	------

<u>4.11 Relations Concurrents :</u>	Alain FREROTTE	Lic. RACB	2224
	Iwan DELHEZ	Lic. RACB	2929
VW FunCup	Jean-Marc PLARD	Lic. RACB	2756
	André POUSSEUR	Lic. RACB	2094
	Michel DE BACKER	Lic. RACB	2930
BGDC	Michel DE RUYDTS	Lic. RACB	2810
	Nicolas DUBOIS	Lic. RACB	3036

<u>4.12. Responsable Paddocks:</u>	2CVRT & Protection Unit
------------------------------------	-------------------------

<u>4.13. Permanence Paddocks :</u>	GT Racing
------------------------------------	-----------

Article 5. Timing.

<u>5.1 Timing général :</u>	En annexe Ce timing est informatif et peut être modifié lors du meeting par la direction de course en concertation avec le collège des Commissaires Sportifs.
-----------------------------	---

<u>5.2 Ouverture du paddock.</u>	Vendredi 10 octobre 2014 à 08h30.
----------------------------------	-----------------------------------

<u>5.3 Welcome d'accueil.</u>	Racing Hôtel – Route du Circuit n°1 – 4970 Francorchamps Entrée du circuit de Francorchamps – Route de Ster. Horaire via les promoteurs des séries. !! Trucks entrée par la grille Blanchimont (Route Nationale 640 sortie 11)
-------------------------------	---

<u>5.4 Départ des épreuves.</u>	Les procédures seront données lors des briefings.
---------------------------------	---

Chapitre II. Conditions Particulières de l'épreuve.

Article 6. Pilotes.

Tous les pilotes doivent être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du Code Sportif International 2014 émis par la FIA en ce qui concerne :

- leurs licences
- le casque et les vêtements de protection

Pour la course 2CV Cup, la durée de conduite maximum sans changement de pilote sera de trois heures arrêts compris. Après, un repos d'une heure minimum devra être respecté. La durée totale de conduite par un même pilote ne peut pas excéder 50% de la durée de la course.

Article 7. Description des véhicules admis.

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques des séries et ou des coupes ou trophées auxquels ils appartiennent.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique du RACB avant de reprendre la piste.

Article 8. Laissez-passer – Cartes de Fonction.

Ces documents seront remis et/ou mis à la disposition de chaque responsable et/ou coordinateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents et pilotes.

Article 9. Assurance.

L'organisateur souscrira une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur en la matière. « Responsabilité Civile Organismes / Responsabilité Civile Automoteurs ».

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve.

Article 10. Essais – Qualification.

10.1 Les essais officiels chronométrés auront lieu suivant timing en annexe.

Article 11. Grille de départ.

11.1 Les grilles de départ seront établies sur base des résultats des qualifications et des règlements des séries

11.2 La grille de départ sera effectuée sous la responsabilité du responsable des grilles de départ.

Les concurrents et pilotes devront être prêts, à la sortie de leurs paddocks respectifs, 30 minutes avant l'heure de début de procédure de leur course.

11.3 L'accès à la piste sera fermé 15 minutes avant le début du tour de formation.

Article 12. Procédure de départ.

Le type de départ sera annoncé aux briefings des pilotes

12.1 Le signal de départ sera donné au moyen des feux lumineux de départ déclenchés par le Directeur de course. À défaut, le départ sera donné au moyen du drapeau national.

12.2 Pendant le départ d'une course, le mur de signalisation devra être totalement libre de toute personne, à l'exception des officiels et commissaires de stands et de route, dûment autorisés, et qui auront tous reçu l'accréditation appropriée pour y exercer une fonction officielle. Cette interdiction est valable pour les deux premiers tours de chaque course.

12.3 Sur instruction des commissaires de grille de départ et de stands, les voitures quitteront les stands derrière le pace-car officiel pour couvrir un tour de reconnaissance.

Durant ce tour de reconnaissance, les voitures garderont leur position et ne pourront ni dépasser le pace-car ni se dépasser (sauf si une voiture est retardée et que les voitures se trouvant derrière elles ne peuvent éviter de la dépasser sans retarder indûment le reste du plateau) sous peine de mise hors course.

Les essais de départ, d'accélération en se laissant distancer sont interdits durant ce tour sous peine de se voir infliger un time penalty d'une minute.

À la fin de ce tour de reconnaissance, les voitures s'arrêteront sur la grille de départ, dans l'ordre du classement

12.4 La sortie des stands sera fermée 15 minutes avant l'heure du drapeau vert.

Article 13 Procédure d'intervention « Safety-Car »:

Il y aura deux Safety-Car en service.

La procédure « Safety-Car », sera mise en service pour neutraliser la course sur décision du Directeur de Course exclusivement. La voiture portera les mots « Safety-Car » en caractères de dimensions similaires à celles des numéros de course, sur l'arrière et sur les côtés. Elle sera munie de trois gyrophares jaunes sur le toit. Elle sera conduite par un pilote de circuit expérimenté et aura à son bord un observateur capable de reconnaître toutes les voitures en course, et qui sera en contact radio permanent avec la Direction de Course.

Sur l'ordre du Directeur de Course, tous les postes de surveillance déploieront des drapeaux jaunes immobiles (agités à l'endroit de l'incident) et des panneaux "SC" qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention de la Safety-Car et celle-ci, gyrophares allumés, pénétrera immédiatement sur la piste, quel que soit l'endroit où se trouve la voiture en tête de la course

Toutes les voitures en course se rangeront en une file derrière la Safety-Car, roulant à sa vitesse; tout dépassement est interdit, à moins qu'une voiture soit invitée à doubler par un signal de la Safety-Car. Pendant l'intervention de la Safety-Car, les voitures en course pourront s'arrêter à leur stand, mais ne pourront rejoindre la piste qu'immédiatement après le passage devant la sortie des stands de la dernière voiture dans la file suivant le « Safety-Car ».

Lorsque le Directeur de Course aura décidé la fin de l'intervention de la Safety-Car, celle-ci devra effectuer au moins un demi-tour du circuit, gyrophares éteints, ce qui donnera le signal pour le retrait des drapeaux et des panneaux aux postes de surveillance, dès que la dernière voiture dans la file derrière la Safety-Car aura quitté le secteur.

Lorsque la Safety-Car s'efface du circuit, un drapeau vert est déployé à tous les postes du circuit et la course est relancée. Les drapeaux verts sont retirés après un tour. Chaque tour couvert pendant l'intervention de la Safety-Car sera comptabilisé pour la course.

Article 14 Procédure « CODE 60 ».

a) Au cas où il s'avérerait nécessaire de neutraliser la course en raison de l'encombrement du circuit suite à un véhicule en panne le long d'un circuit ou autre rendant la poursuite de l'épreuve dangereuse, le Directeur de Course ou son préposé ordonnera un CODE 60.

b) Quand l'ordre sera donné d'utiliser le CODE 60 pendant la course, tous les postes de surveillance présenteront des drapeaux/panneaux violets avec l'indication '60', qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention. Tous les véhicules réduiront immédiatement leur vitesse jusqu'à 60 km/h maximum, tout dépassement sera alors interdit. Les règles de sortie de la voie des stands seront les mêmes qu'en course.

c) Les dépassements pendant le CODE 60 sont autorisés si un véhicule est en difficulté et que les véhicules se trouvant derrière lui ne peuvent éviter de le dépasser sans retarder indûment le reste du plateau. Une pénalité de 2 tours pourra être imposée à tout pilote qui, de l'avis du Directeur de Course, aura doublé sans nécessité un autre véhicule pendant le CODE 60.

d) Par ailleurs, tous les véhicules abandonnés sur la piste en seront retirés et placés en lieu sûr, ou seront rapatriés au moins jusqu'à l'entrée de la voie des stands ; tout stationnement dans la voie rapide étant interdit.

e) Le CODE 60 se termine et la course reprend quand le Directeur de Course ou son préposé donnera l'ordre de retirer les drapeaux/panneaux violets, remplacés par des drapeaux vert agités, les feux verts étant allumés sur la ligne de départ. Ces drapeaux seront déployés pendant un tour au maximum.

f) Chaque tour accompli pendant que le CODE 60 est utilisé sera compté comme un tour de course.

g) Le véhicule, une fois réparé, pourra reprendre la course. Seule 1 intervention de rapatriement par véhicule pendant une procédure CODE 60, peut être autorisée.

Note : le CODE 60 est une procédure qui n'exclut évidemment pas les procédures « Voiture de Sécurité » (Safety Car).

Article 15. Divers.

15.1 La présentation des sanctions ou informations de la Direction de Course envers les pilotes au volant se fera devant la Direction de Course, voie des stands F1. Pendant les premiers tours d'essais libres, l'emplacement exact de la Direction de Course sera montré aux pilotes. La présentation sera également diffusée via le réseau des écrans du chronométrage.

15.2 Pour toutes les séries, le Directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction hors tableau des pénalités sera laissée à l'appréciation du

Collège des Commissaires Sportifs

- 15.3 Le Directeur de course peut ordonner un CODE 60 pour organiser le rapatriement aux stands d'un véhicule en panne le long du circuit par un véhicule d'intervention et ce jusqu'à 60 minutes de l'arrivée. Ce véhicule, une fois réparé, pourra reprendre part à l'épreuve.
- 15.4 Désignation d'un chef Team
Chaque équipage désignera lors du passage au contrôle administratif un chef team de son choix, il sera seul habilité à représenter l'équipage auprès des officiels de l'épreuve. Le chef Team peut être un pilote inscrit à l'épreuve. Dans ce cas, lors d'une convocation au près du collège des commissaires sportifs, si le pilote désigné en qualité de chef team se trouve au volant du véhicule, il devra se faire remplacer dans la voiture par un autre membre d'équipage admis pour qu'il puisse se présenter à la convocation du collège des commissaires sportifs.
- 15.5 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 60 km/h.
- 15.6 Droit de réclamation :
Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : €500,00
Droits d'appel : Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : €2.000,00
Le montant du droit d'appel International (FIA) : €12.000,00
- 15.7 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.
- 15.8 Lors d'un changement de pilote, deux personnes peuvent aider le pilote entrant à s'attacher.
- 15.9 Pendant l'intégralité de l'épreuve, le niveau sonore ne pourra dépasser les 107 dB. Dynamique.
- 15.10 RAPPEL : Eclairage et numéros pour les 6 - 24 Heures
- Les numéros de course apposés sur les véhicules doivent être visibles en tout temps. Toute irrégularité sera sanctionnée par un arrêt obligatoire au stand jusqu'à réalisation complète de l'obligation.
 - Rappel: !!! les phares doivent être conforme aux règlements des séries et ne pas être dirigés vers le haut, donc ne pas constituer un gêne pour les autres concurrents.
 - Lors de la rentrée en Pitlane, les phares additionnels devront être éteints et seul les phares type « CODE » (55w maxi) pourront restés allumés.
 - En aucun cas, il n'est autorisé d'éteindre les phares du véhicule lorsque celui-ci est en piste et que la procédure de nuit est ouverte. Tout constat sera suivi d'un rapport auprès du collège des Commissaires Sportifs et sanctionné d'une pénalité pouvant aller jusqu' à la mise hors course.
 - L'usage des clignoteurs doit être strictement conforme au code de la route. Les clignoteurs indiquent l'endroit vers lequel vous vous dirigez et non l'inverse.
 - Sur piste, pendant les procédures de nuit, il faut au grand minimum un point lumineux avant et un point lumineux arrière en fonction. Si une voiture roule sans cette obligation, elle sera obligée de rentrer dans son stand pour réparation.

RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ « FAIR PLAY », VOUS Y GAGNEREZ TOUS

Visa RACB Sport : C-S-24H2CV-030 en date du 29/09/2014

TABLEAU DES PENALITES

	Aux Essais	En Course	
		1 ^{ère} Infraction	2 ^{ème} Infraction
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du chrono	Stop and Go	Stop and Go 1 minute
Excès de vitesse dans la voie des stands	Moins 5 places sur la grille de départ.	Stop and Go	Stop and Go 1 minute
Dépassement sous drapeau jaune	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Dépassement sous code 60		2 Tours de pénalité	4 Tours de pénalité
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		3 Tours de pénalité	6 Tours de pénalité
Départ anticipé		Stop and Go	
Poussée d'une autre voiture	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Non-respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Stop and Go	
Marche arrière moteur allumé dans la voie des stand	Moins 5 places sur la grille de départ	Stop and Go	Stop and Go 1 minute
Pilotage antisportif ou agressif	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Non-respect des injonctions d'un officiel de piste ou stands	Départ fond de grille	1 Tour de pénalité	2 Tours de pénalité
Comportement antisportif en dehors des essais et des courses lors du meeting	Exclusion	Exclusion	
Non-conformité technique avant le départ de l'épreuve	Décision du Collège des Commissaires. Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	Décision du Collège des Commissaires. Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	
Non-conformité technique après l'arrivée de l'épreuve		Décision du Collège des Commissaires. Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)	
Transpondeur non rentré dans la ½ heure après l'arrivée		Prix du transpondeur (320€)	
Ravitaillement en carburant dans une zone interdite	Drapeau noir	3 Tours de pénalité	Exclusion
Changement de moteur		20 Tours de pénalité	20 Tours de pénalité
Dépassement de la limite sonore avant l'épreuve.	Mise en conformité		
Dépassement de la limite sonore meeting 1 ^{ère} infraction	Arrêt et Réparation	Arrêt et Réparation	
Dépassement de la limite sonore meeting 2 ^{ème} Infraction.	Mise hors course	Mise hors course	

Timing Général

Version 24/09/2014

24H02 CV

10 , 11 et 12 octobre 2014

Administration :

Vendredi 10 octobre 2014 : l'accès au circuit est possible à partir de 08h30 !!!

2CV Cup, VW FunCup, BGDC, BMW ClubSport Trophy:

14h00 20h00 Vérification techniques Box 3 & 4 (voitures), Box 5 (équipement pilotes)

16h00 20h00 Vérifications sportives au local 115

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation avec justification par mail à g-dupont@live.be ou par Fax au +32 43 75 95 97 avant le 3 octobre et il recevra une convocation avec date et heure de passage par le RACB Sport. Cette demande devra indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent et/ou pilote ainsi que la (les) mention(s) DEROGATION POUR VERIFICATION(S) Technique et/ou Sportive.

Samedi 11 octobre 2014:

2 CV Cup & VW FunCup:

10h10

Briefing des pilotes

10h30

Publication de la liste des voitures et des pilotes admis aux essais

BGDC & BMW ClubSport Trophy :

09h10

Briefing des pilotes

09h30

Publication de la liste des voitures et des pilotes admis aux essais

Occupation piste :

Samedi 11 octobre 2014 :

09h00	09h50	Training	2CV Cup	(50')
10h00	11h00	Qualification	BGDC	(60')
11h10	12h10	Qualification	2CV Cup & VW FunCup	(60')
12h30	15h30	Race	BGDC	(180')
15h50		Concentration		
16h30		Mise en grille	2CV Cup & VW FunCup	
17h00		Race	2CV Cup & VW FunCup	(24H02) (360')
23h00		Arrivée	VW FunCup	

Dimanche 12 octobre 2014 :

17h02		Arrivée	24H02 CV	
-------	--	---------	----------	--